

## ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE POLYHANDICAP

12  
AVR  
2018

**La personne en situation de polyhandicap a longtemps été considérée comme un être sans compétences, sans désirs, comme si elle vivait dans un état végétatif, comme si elle ne pouvait pas profiter des plaisirs de la vie. Longtemps, le vocabulaire évoquait « un légume ».**

Certes, elle ne peut pas travailler et avoir une vie sociale dite « ordinaire » mais elle vit et est une personne avec des compétences qui peuvent, certes, paraître loin de notre réalité mais sont pourtant bien réelles. Souvent privée de la communication verbale, il suffit de la regarder parler... à partir de là, ses compétences apparaissent tout naturellement.

### OBJECTIFS

- > Comprendre la personne en situation de polyhandicap
- > Appréhender les modes de communication spécifiques
- > Pouvoir adapter l'accompagnement aux particularités de la personne

### CONTENU

- > La personne polyhandicapée : quelles définitions ?
- > Les modes de communication
- > Vers une éthique de l'accompagnement de ces personnes si particulières

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Échanges interactifs
- > Vidéos



#### FORMATEUR

**Martine VILLEDIEU**, Éducatrice  
Spécialisée, Directrice d'établissement,  
Formatrice en travail social, Titulaire  
d'une Maîtrise en sociologie, d'un  
Diplôme Supérieur en Travail Social et  
d'un Master 2 en sciences de l'éducation



#### PUBLIC

Professionnels des secteurs médico-  
social et sanitaire



## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA JOURNÉE

- **Horaires** : 9h30/12h30 - 14h/17h (Accueil à partir de 9h)
- **Lieu** : Dans les locaux du CREA I Centre VDL - 45000 Orléans
- **Déjeuner** : repas sur place
- **Conditions financières de participation** :

<b>Tarif général</b>	350 € / personne, repas inclus
----------------------	--------------------------------

<b>Tarif contribuant au CREA I</b>	200 € / personne, repas inclus
------------------------------------	--------------------------------

- **Conditions d'annulation** :  
Seule une annulation signifiée au CREA I Centre par écrit 5 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.
- **Facturation / Attestation** :  
Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée.  
Chaque participant recevra une attestation de présence.

### ■ CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CREA I CENTRE VDL – 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

Blandine Gaillard – [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr) ☎ : 02 38 74 56 00 / N° FPC : 2445 000 745